

La voix du maire

Chers citoyennes et citoyens d'Entrelacs,

C'est encore une fois un plaisir de profiter de la parution de ce bulletin municipal afin de pouvoir rejoindre un plus grand nombre de citoyens possible. Dans un souci d'amélioration et d'innovation, n'hésitez pas à communiquer avec moi pour tout commentaire ou suggestion à mairie@entrelacs.com ou sur mon cellulaire au 450-820-6274.

Direction générale – changement de garde

Le mois dernier, nous apprenions le départ de monsieur Hugo Allaire de son poste à la direction générale de notre Municipalité. Monsieur Allaire a accepté de relever de nouveaux défis dans une municipalité de plus grande taille. Je tiens personnellement et au nom de notre organisation, le remercier pour le temps consacré au développement d'Entrelacs et lui souhaite la meilleure des chances dans son nouvel emploi. Je retiendrai d'Hugo sa rigueur, son sens du devoir et sa bonne humeur.



Sylvain Breton, Maire

Dans l'attente des orientations du conseil en vue de combler le poste, nous comptons sur madame Martine Guindon, directrice générale adjointe pour assurer l'intérim, supporté par monsieur Alexandre Morin, directeur de l'urbanisme et de la voirie.

Notre région passe au niveau d'alerte orange

La situation épidémiologique s'améliore de semaine en semaine. Le récent passage en zone orange nous apporte l'enthousiasme d'un bel été ainsi que le retour de certaines libertés. Restons prudents et n'hésitons pas à prendre la 2^e dose!

Alerte!

PASSAGE DE PLUSIEURS RÉGIONS AU PALIER ORANGE AU 31 MAI 2021
Bas-Saint-Laurent, Capitale-Nationale, Estrie, Outaouais, Chaudière-Appalaches, Lanaudière, Laurentides et Montérégie*

*Pour la région du Bas-Saint-Laurent, les territoires des MRC de Kamouraska, de Rivière-du-Loup, de Témiscouata et Les Basques demeurent au palier rouge. Pour la région de l'Estrie, le MRC du Centre demeure au palier rouge. Pour la région de Chaudière-Appalaches, les MRC de Beauce-Sartigan, de la Vallée de Montserrat et de Robert-Cliche demeurent au palier rouge.

<p>RASSEMBLEMENTS DANS LES DOMICILES PRIVÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interdits, sauf exceptions • À compter du 28 mai 2021, rassemblements sur les terrains privés extérieurs, sous certaines conditions 	<p>SPORTS ET LOISIRS</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'intérieur : permis (sans contact) dans tous les lieux publics ouverts • À l'extérieur : 12 personnes au maximum (sans contacts)
<p>LIEUX PUBLICS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Restaurants : ouverts, maximum de 2 adultes par table, provenant d'adresses différentes (peuvent être accompagnés de leurs enfants d'âge mineur). Les occupants d'une même résidence privée peuvent être ensemble à la même table. • Bars : fermés. • Lieux récréatifs ou touristiques : ouverts 	<p>DÉPLACEMENTS INTERRÉGIONAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> • Non recommandés, sauf pour les déplacements essentiels • Interdiction aux personnes qui résident dans des régions qui se retrouvent au palier rouge et orange de se déplacer vers les régions qui se retrouvent au palier jaune, sauf pour des déplacements essentiels • À compter du 28 mai 2021, les déplacements pourront reprendre
<p>MILIEUX SCOLAIRES À TOUTS LES NIVEAUX D'ENSEIGNEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouverts, présence en classe pour les élèves du secondaire (aucune alternance) 	

Votre gouvernement Québec

Faits saillants de l'assemblée de conseil du 17 mai 2021

Administration et communication

Approbation des dépenses du mois d'avril 2021 : 272 833,40 \$ incluant les salaires au montant 42 571,87 \$.

Approbation des dépenses non récurrentes du mois d'avril 2021 pour un montant de 36 841,87 \$.

La Municipalité délègue à la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci le pouvoir de gérer les soumissions pour le prochain contrat d'assurance collective.

Le mandat de gestion de programme du regroupement régional d'assurance collective a été octroyé au cabinet ASQ Consultants.

Le Conseil accepte la démission du directeur général, monsieur Hugo Allaire.

Nomination de madame Martine Guindon à titre de directrice générale par intérim.

Avis de motion et dépôt de règlement 2021-524 sur la gestion contractuelle de la municipalité.

Protection des citoyens

Autorisation de dépense pour l'inscription à une formation de désincarcération.

Octroi du contrat pour la patrouille estivale : Groupe Sûreté (maximum 24 999 \$)

Tavaux publics

Octroi du contrat pour la réfection de la rue Provost et du muret de soutènement : Construction Monco Inc. (547 958.73 \$)

Urbanisme

Octroi du contrat pour l'entretien des espaces gazonnés : M. Giroux & Fils. (5 000 \$)

Octroi du contrat pour l'entretien paysager : J2 Aménagement (14 371.88 \$)

Demande de dérogation mineure au 760 chemin Labelle : acceptée.

Demande de dérogation mineure au 3030 chemin d'Entrelacs : acceptée.

Demande de dérogation mineure sur les lots 6 384 331 & 6 384 333 : acceptée.

Projet de lotissement pour les lots 5 922 487 & 5 922 497 : accepté.

Environnement et hygiène du milieu

Adoption du règlement 2019-515-1 régissant le bruit et nuisances diverses, la paix et le bon ordre.

Octroi du contrat pour la réfection de la passerelle du sentier des Boucles d'Entrelacs : Inter Chantiers Inc. (215 445.14 \$)

Loisirs, arts et culture

Embauche des employés du débarcadère et des sauveteur pour la plage.

Vie communautaire et famille

Autorisation de dépense pour la conception du projet du Circuit historique d'Entrelacs à madame Jeane Francoeur, pour un montant de 7 560 \$.

Autorisation de dépense pour l'impression et l'installation d'affichettes et de plaquettes avec pieux pour un montant de 5 200 \$.

Prochaine assemblée de conseil :
lundi 21 juin 2021 à 20 h
à HUIS CLOS

L'ordre du jour sera disponible sur le site Internet municipal dès le vendredi 18 juin. Vous êtes invités à faire part de vos questions et/ou commentaires à Martine Guindon directrice générale par intérim au m.guindon@entrelacs.com ou par téléphone au 450 228-2529, poste 4.



Nous sommes heureux d'annoncer que nous pourrons finalement célébrer la fête nationale du Québec à Entrelacs!

Notez cependant que la fête aura lieu le 25 juin (et non le 24) et que des restrictions strictes devront s'appliquer pour nous conformer aux mesures sanitaires de la Santé publique. Nous vous donnerons tous les détails bientôt. Restez à l'affût en consultant les communications de la municipalité ainsi que la page Facebook de CLE.

Comme vous le savez tous, le poste de coordonnateur des loisirs était à combler. Nous avons été franchement très heureux des candidatures présentées. C'est avec plaisir et enthousiasme que nous vous présentons notre nouveau coordonnateur :

Stéphane Hogue. Il est maintenant la personne-ressource à contacter afin d'échanger vos idées et poser vos questions! Bienvenue parmi notre équipe!

Nous vous ferons aussi connaître sous peu la nouvelle date de notre Assemblée générale annuelle qui avait été prévue le 20 mai et que nous avons dû reporter. Les personnes intéressées à faire partie de notre conseil d'administration seront alors invitées à nous faire part de leur intérêt et à poser leur candidature.

Nous sommes aussi toujours à la recherche de bénévoles pour joindre notre équipe. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Nous répondrons avec plaisir à toutes vos questions et vous donnerons toutes les informations pertinentes. Vous pouvez nous joindre par téléphone au 450 228-8500 ou par courriel à cultureloisirsentrelacs@hotmail.com.

Nous pouvons également vous annoncer avec beaucoup de fierté que la 10^e édition de l'Exposition des peintres d'Entrelacs aura lieu les 4, 5 et 6 septembre 2021 au Centre communautaire d'Entrelacs!



Au plaisir de vous revoir lors de la fête nationale du Québec le 25 juin!



Service Incendie

Afin de se conformer aux exigences de la loi sur la sécurité incendie, les pompiers du Service de sécurité incendie et de la sécurité publique (SSIE) sillonneront les quartiers résidentiels du mardi 1er juin jusqu'au dimanche 29 août 2021 aux fins d'effectuer des visites de prévention dans les résidences.

Ces visites visent à :

- Réduire le nombre de pertes de vie et de pertes matérielles dues aux incendies
- Promouvoir des gestes et des comportements sécuritaires pour éliminer les risques d'incendie à la maison
- Répondre aux interrogations des citoyens concernant la sécurité incendie
- Faire connaître la réglementation municipale en matière de sécurité incendie
- Et à s'assurer que les résidents s'y conforment

Au moment de se présenter sans rendez-vous à un domicile, les pompiers dûment identifiés (carte de service, uniforme et véhicule de service) :

- Resteront en tout temps à l'extérieur de la résidence privée ou du logement (dans le cas d'un édifice à logements) dans le respect des consignes sanitaires
- Valideront d'emblée la présence de personnes atteintes de la COVID ou de personnes en isolement préventif. Si tel est le cas, les pompiers reporteront la visite à une date ultérieure.
- Les pompiers poseront des questions relatives à la présence d'avertisseurs de fumée / de monoxyde de carbone, d'extincteurs portatifs, etc. Ces informations seront colligées à des fins statistiques et pour permettre des campagnes plus ciblées.

Groupe populaire d'Entrelacs
2571 chemin des Îles
450 228-4100 / groupeentrelacs.coord@bellnet.ca



Malgré la pandémie, nous sommes très fiers du travail accompli au Groupe Populaire, car nous avons réussi à maintenir les activités essentielles sans compromettre la santé des bénévoles et des membres. **Bravo !**

En juillet et août, les activités du Groupe populaire prennent une pause (seul le bazar reste ouvert). Nous serons de retour début septembre, certainement avec de nouvelles propositions d'activités. Nous avons hâte d'offrir des activités rassembleuses et différentes. N'hésitez pas à nous faire des suggestions.



La formule réinventée des « Dîners Entre-voisins » chez-vous fonctionne très bien. Chaque semaine, environ 80 repas sont vendus. Surveillez notre page Facebook le mardi pour connaître le menu du lendemain. Réservation possible (450 228-4100). Dernière journée de vente : le 16 juin. 4\$/repas, max 2 pour les personnes seules, max 4 pour les couples, max 6 pour les familles. En vente le mercredi entre 10 h et 12 h.

En fonction des bénévoles disponibles, le bazar est ouvert les vendredis et samedi de 10 h à 15 h. Nous acceptons les dons tous les jours. Merci de respecter la liste des items que nous n'acceptons pas. Surveillance par caméra.

Quoi apporter?... Si c'est quelque chose d'usagé, qui a été porté, utilisé mais propre et fonctionnel,

OUI apportez-le!

**Nous donnerons avec plaisir une nouvelle vie à vos dons,
mais si c'est brisé, déchiré, troué, sale...SVP gardez-les!**

